

si la maladie était vraiment déclarée. Il prescrivit les remèdes à prendre. Après son départ, je me jetai à genoux devant la statue de la Sainte Vierge et lui promis que si Elle préservait ma petite fille de cette terrible maladie, je le ferais insérer dans les Annales du Rosaire, que je ferais un Pèlerinage au Cap, avec mon enfant : puis je fis tremper des *Roses Bénites* pour lui laver la gorge. Le soir, le médecin étant venu, me dit que ma petite fille était bien mieux, et que ce n'était pas la diphtérie. L'enfant est convalescente, à l'heure présente, et j'espère que N. D. du Rosaire va maintenant lui rendre ses forces : UNE ABONNÉE.

STE-URSULE : Ma petite fille a été guérie complètement d'un grave mal aux yeux, par l'usage des *Roses Bénites* : Dame N. L.—Autre guérison d'un mal de dents, par l'usage des *Roses Bénites* : H.—LOWELL, MASS. : Une Abonnée guérie d'un mal de gorge et d'un mal de côté, par l'application de l'image de N. D. du Rosaire.—Autre guérison, celle d'un petit garçon de 19 mois, d'un mal de jambe causé par un accident : L. D.—TROIS - RIVIÈRES : Une guérison : Dame E. D.—Guérison d'un mal de dents, obtenue instantanément : T. R.—Deux autres guérisons : l'une Dame W. D. et l'autre une Abonnée.—ST-LÉON : Depuis longtemps j'étais atteinte d'une maladie grave : je promis à N. D. du Rosaire de faire inscrire ma guérison dans ses Annales, si je recouvrais la santé : je fus exaucée. Mon mari souffrait depuis plusieurs années d'un mal de bras ; après un Pèlerinage à N. D. du Cap, il fut parfaitement guéri : Dame N. P.—ST-